

Jeudi 23 février 2017

## Une nouvelle vague de communication contre la fraude dans les transports

La Région Ile-de-France, le STIF, la RATP, SNCF Transilien et OPTILE lancent aujourd'hui une nouvelle vague de communication partagée, visant à rappeler aux voyageurs les enjeux citoyens de la fraude ainsi que le durcissement des sanctions encourues depuis la promulgation de la loi Savary-Le Roux. Une première campagne de communication avait été lancée en septembre 2016.

Du 21 février au 7 mars, trois messages différents seront relayés par des visuels marquants sur l'ensemble du réseau francilien.



Des actions de contrôles auront également lieu sur le terrain pour incarner directement auprès des voyageurs les différents messages de prévention et les nouvelles règles en vigueur.

- Avec ses 1 250 agents dédiés au contrôle, la RATP poursuit sa politique, déjà très active sur le sujet de la fraude. Ainsi, la **RATP mènera une opération « Ensemble contre la fraude » sur le réseau Tramway**, où le taux de fraude reste le plus élevé. Ces actions ont déjà commencé à porter leurs fruits puisque **les taux de fraude en 2016 sont en baisse sur tous les réseaux RATP** :
  - sur le réseau ferré, le taux de fraude dans le métro est passé de 2,6% en 2015 à 2,2 % en 2016 (-15%) ; sur le réseau RER le taux de fraude est de 2,2% en 2016 contre 3% en 2015 (-27%).
  - sur les réseaux tramway et bus, le taux de fraude enregistré en 2016 est en recul avec un taux de fraude de 10,4 % en 2016 contre 11,9% en 2015 (-13%).

- **En 2017, SNCF Transilien poursuit le renforcement du plan de lutte anti-fraude engagé en 2016.**

Les opérations de bouclage se sont accentuées tout au long de l'année 2016, aux heures de pointe, toute la journée, ou encore sur plusieurs jours consécutifs. Ainsi, en novembre 2016, une opération menée à Gare du Nord a conduit en deux heures à près de 2 000 verbalisations. Une autre opération à Paris Saint Lazare, en janvier dernier, s'est conclue par 740 verbalisations sur le même temps

Le programme d'assermentation d'agents des gares, leur permettant de procéder à des opérations de contrôles, a été lancé en 2016. Depuis septembre dernier, le nombre d'agents assermentés a été multiplié par 2.

**A noter que le taux de validation a augmenté de 9 % sur le réseau Transilien par rapport à 2015.**

- **Optile lutte quotidiennement contre la fraude sur ses réseaux avec plus de 500 agents de contrôles déployés sur l'ensemble du territoire couvert par les transporteurs.** Les 400 agents de médiations présents contribuent également par une incitation à la validation des voyageurs. Ainsi sur l'année 2015, le taux de validation était de 85%.

#### **Contacts presse :**

**Région Ile-de-France :** William Beuve-Méry [william.beuve-mery@iledefrance.fr](mailto:william.beuve-mery@iledefrance.fr)

ou 01 53 85 65 50

**STIF :** Sébastien Mabile [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info) ou 01 47 53 28 42

**RATP :** Julia Boué [servicedepresse@ratp.fr](mailto:servicedepresse@ratp.fr) ou 01 58 78 37 37

**SNCF Transilien :** Ghislaine Collinet [ghislaine.collinet@sncf.fr](mailto:ghislaine.collinet@sncf.fr) ou 01 85 56 50 26

**OPTILE :** Jérémy Levant [jeremy.levant@optile.com](mailto:jeremy.levant@optile.com) ou 01 58 01 13 16